

## La base d'observation des accidents BAOBAC

L'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement mène depuis 1995 une enquête annuelle sur les accidents corporels dont sont victimes les élèves lors de leurs activités scolaires. Ce vaste recensement concerne les établissements des niveaux primaire et secondaire de l'éducation nationale ainsi que les lycées agricoles.

Alimentée grâce à l'implication des établissements volontaires, cette base de données ne doit pas être assimilée à une enquête exhaustive répertoriant l'ensemble des accidents scolaires. Elle forme un échantillon statistique fiable permettant de repérer certaines circonstances "à risques" et d'alerter les autorités responsables ou les usagers en cas de besoin.

Pour limiter la charge de travail des établissements, seuls les accidents ayant eu pour conséquence, a minima, un acte médical (consultation, soin, radio...) sont saisis dans la base de données.

Les accidents de circulation qui sont d'une autre nature ne sont pas recensés.

### La méthode pour l'année 2011/2012

En début d'année scolaire, le secrétariat général de l'Observatoire informe par courrier les établissements, avec le soutien des directions académiques des services de l'éducation nationale, de l'ouverture de la base de données pour chaque niveau d'enseignement. Le lien permettant de saisir chaque dossier figure sur le site de l'Observatoire dans la rubrique bases de données et enquêtes (<http://ons.education.gouv.fr/bdd.htm>).

Dans le primaire, l'enquête est renseignée dans les écoles ou au niveau des directions académiques. Les établissements secondaires relevant des ministères chargés de l'éducation ou de l'agriculture saisissent directement chaque dossier d'accident sur le formulaire d'enquête BAOBAC.

### La remontée des informations

Cette année, 21 761 dossiers ont été saisis dans la base BAOBAC par les établissements. Parmi eux, 15 751 concernent les accidents survenus dans les écoles primaires, 5 157 dans les établissements secondaires de l'éducation nationale et 863 dans les établissements agricoles.

## Les accidents par niveau

### Primaire éducation nationale

Niveau	
PS	9.9 %
MS	11.1 %
GS	11.7 %
CP	10.2 %
CE1	11.6 %
CE2	12.9 %
CM1	14.5 %
CM2	17.1 %

Situation	
Situation habituelle	95.9 %
Sortie éducative-voyage	3.2 %
Classe de découvertes	0.9 %

Sexe	
Masculin	58.3 %
Féminin	41.7 %

Gravité	
Consultation médicale ou hospitalière	96.4 %
Hospitalisation au moins une nuit	3.6 %

Circonstances matérielles	
Sans circonstance matérielle	65.5 %
Petits matériels pédagogiques	1.6 %
Equipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux	9.4 %
Matériel et produit de laboratoire ou de travaux d'expérimentation	<0.1 %
Bâtiment/Équipement immobilier (hors porte et fenêtre)	4.2 %
Mobilier (hors lit)	2.7 %
Animaux	<0.1 %
Ballon ou balle	3.4 %
Fenêtre	0.2 %
Lit	<0.1 %
Portes	2 %
Arbres/végétation	0.8 %
Sans réponse	11.5 %

## La base d'observation des accidents BAOBAC

### Collège éducation nationale

Niveau	
6 <sup>e</sup>	30 %
5 <sup>e</sup>	25.5 %
4 <sup>e</sup>	21.5 %
3 <sup>e</sup>	19.2 %
SEGPA	2.8 %

Situation	
Situation habituelle	96.7 %
Stage en entreprise	1.6 %
Sortie éducative-Voyage	1.6 %

Sexe	
Masculin	56.6 %
Féminin	43.4 %

Gravité	
Consultation médicale ou hospitalière	97.5 %
Hospitalisation au moins une nuit	2.5 %

Circonstances matérielles	
Sans circonstance matérielle	69.4 %
Petits matériels pédagogiques	2 %
Équipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux	4.8 %
Matériel de laboratoire ou de travaux d'expérimentation	0.2 %
Machines/outils	1.7 %
Produits de laboratoire (chimie, biologie...)	<0.1 %
Bâtiment/Équipement immobilier (hors porte et fenêtre)	1.5 %
Mobilier (hors lit)	0.7 %
Animaux	<0.1 %
Ballon ou balle	6.9 %
Fenêtre	0.2 %
Lit	<0.1 %
Portes	1.1 %
Arbres/végétation	0.3 %
Sans réponse	10.1 %

### Lycée éducation nationale

Niveau	
2 <sup>nd</sup> e	33.1 %
1 <sup>re</sup>	25.3 %
Terminale	38.7 %
STS(BTS...)	3.1 %
CPGE	0.8 %

Situation	
Situation habituelle	98.8 %
Stage en entreprise	0.1 %
Sortie éducative-Voyage	1.1 %

Sexe	
Masculin	44.4 %
Féminin	55.6 %

Gravité	
Consultation médicale ou hospitalière	97.4 %
Hospitalisation au moins une nuit	2.6 %

Circonstances matérielles	
Sans circonstance matérielle	71.9 %
Petits matériels pédagogiques	1.6 %
Équipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux	3.7 %
Matériel de laboratoire ou de travaux d'expérimentation	0.9 %
Machines/outils	0.5 %
Produits de laboratoire (chimie, biologie...)	0.4 %
Bâtiment/Équipement immobilier (hors porte et fenêtre)	1.4 %
Mobilier (hors lit)	0.7 %
Animaux	0 %
Ballon ou balle	10.6 %
Fenêtre	0.3 %
Lit	0.2 %
Portes	0.4 %
Arbres/végétation	0.3 %
Sans réponse	8.4 %

## La base d'observation des accidents BAOBAC

### Lycée professionnel éducation nationale

Niveau	
CAP 1	13.9%
CAP 2	9.1%
BAC PRO 1	29.4%
BAC PRO 2	23.9%
BAC PRO T	23.7%

Situation	
Situation habituelle	90.9%
Stage en entreprise	8.0%
Sortie éducative-Voyage	1.1%

Sexe	
Masculin	68.3%
Féminin	31.7%

Gravité	
Consultation médicale ou hospitalière	98.3%
Hospitalisation au moins une nuit	1.6%

Circonstances matérielles	
Sans circonstance matérielle	52.6%
Petits matériels pédagogiques	5.3%
Équipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux	3.7%
Matériel de laboratoire ou de travaux d'expérimentation	0.4%
Machines/outils	8.1%
Produits de laboratoire (chimie, biologie...)	0.3%
Bâtiment/Équipement immobilier (hors porte et fenêtre)	2.8%
Mobilier (hors lit)	1.4%
Animaux	0%
Ballon ou balle	9.6%
Fenêtre	0.6%
Lit	0.4%
Portes	1.4%
Arbres/végétation	0.1%
Sans réponse	13.3%

### Lycée agricole

Niveau	
4 <sup>e</sup>	7.7%
3 <sup>e</sup>	9.6%
2 <sup>nd</sup> e	22.9%
1 <sup>re</sup>	10.6%
Terminale	6%
STS - BTS	1.6%
BEP 1	0.9%
BEP 2	4.6%
CAP en 1 an	0.7%
CAP 1	3%
CAP 2	2.2%
BAC PRO 1	18.5%
BAC PRO 2	11.7%

Sexe	
Masculin	45.6%
Féminin	54.4%

Situation	
Situation habituelle	79.8%
Stage en entreprise	16.3%
Sortie éducative-Voyage	2.7%
Chez le maître d'apprentissage	1.2%

Gravité	
Consultation médicale ou hospitalière	98.4%
Hospitalisation au moins une nuit	1.6%

Circonstances matérielles	
Sans circonstance matérielle	58.9%
Machines/outils	2.3%
Engins agricoles mobiles	0.9%
Petits matériels pédagogiques	0.8%
Équipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux	2.1%
Matériel de laboratoire ou de travaux d'expérimentation	0.1%
Produits de laboratoire (chimie, bio)	0.1%
Bâtiment/Équipement immobilier (hors porte et fenêtre)	1.7%
Mobilier (hors lit)	1.2%
Animaux	11.6%
Ballon ou balle	9.7%
Fenêtre	0.2%
Lit	0.8%
Portes	1.3%
Arbres/végétation	1.2%
Sans réponse	7.6%

## Les décès d'élèves sur le temps scolaire

Chaque année, le secrétariat général de l'Observatoire sollicite les directions académiques des services de l'éducation nationale et les directions régionales de l'agriculture et de la forêt pour obtenir une description des accidents mortels d'élèves et les circonstances dans lesquelles ils sont survenus.

Ce recensement n'est pas exhaustif car certains de ces décès peuvent survenir plusieurs jours ou plusieurs semaines après l'accident scolaire. Par ailleurs, rappelons que ceux liés à la circulation et aux transports entre le domicile et l'établissement scolaire ne sont pas pris en compte.

L'Observatoire a eu connaissance de 10 décès survenus lors de l'année scolaire 2011-2012 (11 en 2010-2011, 8 en 2009-2010, 7 en 2008-2009).

Comme chaque année, certains accidents ont leur origine dans un état pathologique antérieur, parfois méconnu des familles elles-mêmes ou par les responsables des établissements.

- Un écolier de 9 ans est décédé suite à un malaise cardiaque survenu lors d'un cours de sport.
- Un collégien de 13 ans est décédé lors d'une activité de "course longue" à allure modérée au cours d'une séance d'EPS. Il n'avait pas d'antécédents médicaux connus.
- Un collégien de 13 ans est décédé suite à un malaise cardiaque au cours d'une séance d'EPS sur un stade. Il n'avait pas d'antécédents médicaux connus.

- Un lycéen de 14 ans est décédé suite à un malaise cardiaque. Il participait à une rencontre de basket-ball lors d'un cours d'EPS.
- Un lycéen de 17 ans est décédé suite à un malaise d'origine cardio-vasculaire avant une séance d'EPS.
- Un lycéen en deuxième année de CAP est décédé lors d'un cours d'EPS suite à un malaise cardiaque. Il avait des antécédents médicaux connus.
- Une lycéenne de 17 ans est décédée suite à un malaise cardiaque survenu lors d'une course en cours d'EPS. Elle n'avait pas d'antécédents médicaux connus.

D'autres décès sont la conséquence d'un événement accidentel tel que le définit le droit.

- Un écolière de 10 ans est décédée suite à un coup de pied reçu dans le thorax dans une file de cantine.
- Un collégien de 15 ans est décédé lors d'un stage d'observation dans une exploitation agricole à la suite d'un choc avec un engin agricole.
- Une lycéenne de 17 ans est morte des suites d'un accident avec un véhicule dans le haras où elle effectuait un stage obligatoire.